

Boulbon

N°90



JOURNAL D'INFORMATION
NOVEMBRE 2023

votre
village



Boulbon obtient le label Ciéuta Mistralenco

7

Inauguration
de l'extension
du cimetière



13

Cinq réunions de quartiers
pour venir à la rencontre
de nos concitoyens



24

La belle
vitalité de nos
associations

25



SOMMAIRE

p3

Édito / Invitation aux vœux du Maire

p4

État civil

p4-5

Culture

Retour sur le Festival In d'Avignon



p6

Montagnette

Retour sur le plan d'après-feu

Bilan positif pour la réserve communale de sécurité civile

Le très beau geste de riverains

p7-8

Urbanisme

Inauguration de l'extension du cimetière

Des travaux de rénovation importants sur le bâtiment de la Poste

Une zone d'aménagement différée à

Boulbon

Opération façades : valoriser notre patrimoine ancien

Enfouissement des lignes

Des travaux de voirie

De nouveaux panneaux



p9

Actualités

Vers la création d'un comité de jumelage à Boulbon

L'aventure européenne de Marie Gouin

Un film Netflix tourné à Boulbon

Matteo Durbesson à l'honneur



p10-11

Traditions

Boulbon labellisé Ciéuta Mistralenco - Cité Mistralienne

p11

Nouveau commerce

Ouverture du restaurant Gio

Impôts

Taxes foncières et d'habitation

p12

Culture

La belle saison des Estivales

Un marché des créateurs au top



Agriculture

Boulbon village pilote pour le projet alimentaire du 13

Lutte contre la grêle

Pour mieux vous informer...

p13

Proximité

Des réunions dans les quartiers pour venir à la rencontre de nos concitoyens

Deuxième matinée des nouveaux arrivants

Une nouvelle centenaire à Boulbon

p14-17

Special finances

Un budget 2022 maîtrisé

Un budget volontaire pour 2023

p18

En mouvement

2023, une année de Dengue

Social

Épicerie solidaire / Colis de Noël

ACCM

Visite du Centre de Pilotage Opérationnel

Sécurité

Un nouveau véhicule pour notre policier municipal

p19

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ à l'Assemblée Nationale et au Sénat

À la découverte de la faune et flore



p20-22

Conseils municipaux

Au fil de nos conseils municipaux

p23

Libre expression

Liste "Boulbon notre village"

Liste "Un nouveau souffle pour Boulbon"

p24-25

Forum des associations

La belle vitalité de nos associations

p26-30

Associations

Une saison bien remplie pour la Saint-Eloi

Des nouvelles de l'école maternelle

Le franc succès de la fête du club taurin

Une nouvelle saison a débuté pour l'ESB

Loto de la chasse

Les rendez-vous du CCA

La rentrée du club "La Montagnette"

Le club de gymnastique volontaire a fêté ses 40 ans

Danse ta vie à Boulbon

Gymnastique douce avec l'association Intuitea

Le bel été de l'Escolo Bourbounenco

dou Vèsti



p30

Paroisse

Nouvelles de la paroisse St-Joseph de Boulbon

p31

Agenda

p32

Numéros Utiles

Le mot du Maire

Chères Boulbonnaises,
chers Boulbonnais,

Et voilà, notre troisième bulletin municipal annuel comme nous nous étions engagés ! Ce journal est le meilleur moyen, selon nous, de vous informer du mieux possible car c'est un outil indispensable d'explication de nos actions mais aussi un moyen de vous faire partager notre vision pour la commune.

Depuis le mois de juillet dernier, nous avons vécu le retour du Festival d'Avignon dans nos carrières. C'était notre volonté de faire rayonner à nouveau Boulbon dans le monde culturel et, forte de retombées concrètes, cette édition 2023 a été une réussite avec le concours précieux de la réserve communale de sécurité civile qui a parfaitement sécurisé le massif les soirs de représentation. Encore un grand moment lors du week-end du 14 juillet, après le très beau bal mais aussi le traditionnel petit-déjeuner, avec la labellisation "Ciéuta Mistralenco" de notre village à l'occasion d'une belle cérémonie populaire en présence du Capoulié du Félibrige Paulin Reynard et de la Reine d'Arles Camille Hoteman Moya. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette organisation et notamment Isabelle Kihl et Jo Jourdes de l'Escolo Bourbounenco dou Vèsti ainsi que nos félibres locaux Etienne et Annie Buravand. Notre été fut rythmé comme l'an dernier par les soirées food-trucks et les spectacles des "Estivales" qui prennent leur rythme de croisière. Cette année notre fête de la Saint-Eloi a été pluvieuse, comme la fête du club taurin d'ailleurs. Toutefois, notre plaisir a été grand d'accompagner les prieurs Sandra et Julien Bourdet et Marion Benoist et Loïc Deroudille et les capitaines Matéo Changeat et Fabio Oreglia dans l'accomplissement de ce rendez-vous important de Boulbon. Permettez moi

d'adresser mes plus sincères remerciements au Président Jean-Jacques Blanc pour son engagement constant auprès de la Saint-Eloi.

D'un point de vue économique, l'inauguration de nouveaux commerces permet de mesurer le dynamisme d'une commune et l'arrivée de Mégan et Anthony au restaurant Gio, à la zone du Colombier, est une réelle satisfaction.

Dans ce Boulbon où le bien vivre est pour nous une priorité, nous avons également eu le plaisir de fêter l'anniversaire de notre deuxième centenaire ! Après Thérèse Vivant, nous avons ainsi remis avec ma Première Adjointe Renée Amy un joli bouquet à Marie-Jeanne Biagetti à son domicile. Preuve qu'il fait bon vivre sous notre château...

La rentrée est vite arrivée et comme nous l'avions promis, il n'y a pas eu d'augmentation de la part locale des impôts cette année. La finalisation ou le démarrage des grands projets communaux se sont poursuivis avec un nouvel accès à la piste DFCL pour protéger le village en cas d'incendie qui s'est déroulée en présence du conseiller départemental délégué à la protection des massifs forestiers Richard Mallié, l'inauguration de l'extension du cimetière ou l'élargissement des voies de la Pointue et du Pigeonnier et la réfection des chemins de la Clapière et des Patis alors que nous nous projetons sur les travaux de rénovation du city park et bien évidemment de nos arènes.

Des dossiers que nous avons présentés avec d'autres lors des cinq réunions de quartiers que nous avons organisées depuis la rentrée pour échanger mais aussi partager les préoccupations de l'ensemble de nos concitoyens dans le but d'apporter une amélioration de votre qualité de vie au quotidien. Près de 300 personnes au total ont répondu à notre invitation et nous reviendrons dans chacun des quartiers pour présenter les réalisations engagées. Nous travaillons toutefois sur des enjeux structurant pour l'avenir. C'est dans ce cadre que nous avançons depuis notre élection



pour développer une véritable offre de logements afin de garder nos jeunes et les personnes âgées sur le village. Grâce au concours de nos partenaires qui ont répondu à nos sollicitations, que ce soit l'Etat en allouant une enveloppe "fonds vert" de 343.000 euros, la Région avec le programme "Nos communes d'abord" pour 200.000 euros et enfin le Département avec qui nous avons signé un contrat départemental pluri-annuel de 1.658.870 euros, nous avons lancé les premiers travaux à la Poste puis ce sera bientôt les programmes ambitieux de l'ensemble Saint-Christophe, du Presbytère et de l'Espélido.

Tous les élus qui le souhaitent s'investissent avec beaucoup d'ardeur et d'implication pour notre beau village. Nous avons pu également travailler avec des habitants qui ont apporté leurs compétences. Nous avons besoin de tous pour faire avancer Boulbon.

Je vous souhaite enfin de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches. Vive Boulbon !

Votre dévoué
Jérémie BECCIU
Maire de Boulbon

Invitation aux vœux du Maire le 21 janvier 2024

C'est toujours un moment fort du début d'année ! La cérémonie des vœux du Maire à la population est en effet l'occasion d'une première cérémonie populaire dans les premiers jours de janvier. C'est l'occasion pour le premier magistrat de la commune d'évoquer les réalisations de l'année et de distinguer des boulbonnais méritants. **Nous vous donnons donc rendez-vous le dimanche 21 janvier 2024 à 11h00 à la salle Jacques Buravand.**

Un apéritif suivra.

ETAT CIVIL



Naissance

MEYER Adam, Joseph, Alfred
né le 18 août 2023



Ils nous ont quittés

25/06/2023 : ESPANOL Paule, Yvonne,
Emilienne

06/07/2023 : RAHMANI Kaïs

10/07/2023 : ALLIGIER Jean-Claude,
René, Marie

24/08/2023 : TORPOS LEFEVRE Aliénor,
Brigitte

25/08/2023 : DAO Corinne, Sylviane
épouse BARBERIN

11/09/2023 : ALLOU Renée, Fernande,
Denise *veuve FLOQUET*

31/10/2023 : PERRET Florence, Renée,
Judith *épouse ANDREU*



Mariages :

01/07/2023 : TEISSEDE Estelle &
MIENVILLE Christophe

15/07/2023 : PEREIRA Sarah
& DAGUERRE Jean-Baptiste,
Désiré, Raymond

15/07/2023 : BATTISTA Delphine, Julie
& PÈPE Flavien, Paul

05/08/2023 : OLIVES Manon
& MANGEARD Loïc, Pierre,
Jean

05/08/2023 : BARBIER Emma, Isabelle
& SOUFARI Nadim

02/09/2023 : BRÉGEAT Claire
& ROCHE Clément, Jean

21/10/2023 : BURGER Philippe, Fabien,
Frédéric & JOUVE Florence

28/10/2023 : PALPACUER Olivier, Victor,
Laurent & ERDOZAIN Anne,
Véronique

■ Naissances et mariages : Seules les personnes ayant donné leur autorisation écrite en mairie y figurent.

■ Les actes d'état civil ne sont publiés que si les communes concernées nous en informent

CULTURE

Le Festival d'Avignon a réussi son retour dans la carrière

Onze représentations, près de 14000 personnes accueillies dans le site de la carrière, des retombées économiques notables pour le village et une organisation sans faille, le Festival In d'Avignon a incontestablement réussi son retour à Boulbon ! Travaillée en quelques mois seulement entre le Maire et le tout nouveau directeur Tiago Rodrigues, avec le concours de leurs équipes respectives, la prestigieuse manifestation a retrouvé ses marques sept ans après le dernier baisser de rideau. De longues heures de préparation néanmoins et plusieurs sessions de travail à Avignon auront été nécessaires pour poser le cadre de cet événement tout juste un an après l'incendie de la Montagnette.



■ Le Maire accueillant la Ministre de la Culture Rima Abdul Malek





Au-delà d'un succès populaire notable, avec une jauge quasiment pleine tous les soirs, ce retour du Festival est positif à plusieurs titres. Sur les retombées économiques notamment avec la troupe de Philippe Quesne qui, durant les deux mois de création de la pièce, a pleinement vécu son immersion à Boulbon, occupant quelque vingt-cinq gîtes ou chambres d'hôtes, se restaurant et faisant ses achats sur le village. Grâce au concours déterminant des membres de la réserve communale de sécurité civile, qui ont assuré des patrouilles dans le massif à proximité de la carrière, l'épisode s'est donc parfaitement déroulé et laisse entrevoir une suite prometteuse.



Coordination des moyens de secours en lien avec les sapeurs-pompiers, autorisation préfectorale, débroussaillage du site, remise en état du chemin d'accès et de l'issue de secours, purge des falaises ou mise en place de navettes bus, les étapes ont été franchies les unes après les autres pour que le spectacle "Le Jardin des Délices" du metteur en scène Philippe Quesne soit enfin dévoilé le 5 juillet. Avec quelque 200 boulbonnais tout d'abord ayant gagné leur invitation pour l'avant-première lors de la tombola organisée par la mairie dans la Maison du Festival installée sur la place Gilles Léontin grâce à la complicité de Gérard Bodet. A Madame la Ministre de la Culture Rima Abdul Malek, ensuite, venue honorer de sa présence la grande première accompagnée de Françoise Nyssen, Présidente du Festival et ancienne Ministre et des personnalités. De nombreux reportages dans la presse française et internationale et une diffusion du spectacle sur la chaîne Arte ont fait ensuite rayonner le village dans le monde culturel.



Car dès l'an prochain et fort de toute l'expérience acquise, le Festival reviendra faire l'événement culturel dans la carrière. Compte-tenu des Jeux Olympiques en France, il se déroulera plus tôt, du 29 juin au 21 juillet, mais continuera à n'en pas douter de porter Boulbon sur l'avant-scène du théâtre français !



Venue de Richard Mallié pour valider le plan d'après-feu

A l'invitation du Maire Jérémie Becciu, le conseiller départemental délégué à la protection des massifs forestiers Richard Mallié s'est déplacé à Boulbon pour découvrir le plan d'après-feu acté depuis le terrible incendie de l'été 2022. Le 11 juillet dernier, soit à la veille du premier anniversaire des événements, M. Mallié a passé en revue les aménagements réalisés sur le village en se rendant aux Bouisses afin de rencontrer des riverains puis découvrir les travaux réalisés par les sapeurs forestiers et notamment une nouvelle protection entre Barbentane et Boulbon via une réduction de végétation. Il a également pu assister à la montée d'un camion de 13.000 litres des sapeurs-pompiers, sur le nouvel accès à la piste DFCI rendu possible avec le chantier du cimetière, accès qui permettra aux forces des sapeurs-pompiers de se positionner à l'aplomb du village en 5 mn alors



qu'il en fallait près de 45 auparavant en passant par les Bouisses ou le Pas du Bouquet. Une visite extrêmement intéressante, en compagnie de Jean-Paul Buravand, président du Pidadaf, qui a pris fin par une réception à la caserne des pompiers en présence de nombreux élus du Pays d'Arles et des membres de la réserve communale de sécurité civile.



Bilan positif pour la réserve communale de sécurité civile



La saison d'été s'achève pour la Réserve Communale de Sécurité Civile de Boulbon. Le bilan est positif puisqu'aucun incendie n'a eu lieu sur le massif. Nous avons patrouillé dès le mois de mai à cause du manque d'eau et du vent fréquent. Nous redoutons maintenant des incendies toute l'année au vu de ce qui s'est passé en février sur Mouriès.

Nous avons patrouillé avec deux véhicules de 20h à 1h pendant les 14 représentations du Festival d'Avignon. Notre action consistait à surveiller les extérieurs et de sécuriser la sortie du parking à la fin des représentations. De ce fait, nous avons demandé aux Comités Feux et Réserve de la Montagnette (Barbentane, Graveson et Tarascon) de patrouiller sur Boulbon la première quinzaine de juillet. Nous les remercions de nous avoir aidés dans cette tâche car il nous était difficile de patrouiller le jour et la nuit.

Nous adressons nos remerciements par la même occasion à tous les équipiers bénévoles de notre Réserve pour s'être investis pendant tout l'été. Vous pouvez être fiers de vous !

Le très beau geste de riverains

C'est au quartier des Bouisses, le plus menacé lors de l'incendie de l'été 2022, que deux riverains ont réalisé un joli geste pour notre réserve communale de sécurité civile afin de la remercier de sa bravoure et de son combat face aux flammes. Jacques Parsi et Gilles Muller ont en effet fait un don de 1000€ pour financer la dotation de 4 casques d'intervention avec lunettes et lampes frontales.



Cimetière : de nouveaux caveaux disponibles pour les familles



L'extension du cimetière est le premier projet phare de la commune que la nouvelle équipe municipale a porté à bout de bras dès son élection en février 2022. D'abord parce que le besoin de caveaux pour les familles boubonnaises a révélé une urgente nécessité, il existait une demande de 25 caveaux à cette époque, c'est 35 aujourd'hui ! Ensuite, parce que les subventions du Département des Bouches-du-Rhône votées en 2018 pour mener un agrandissement auraient été périmées au 15 décembre 2023. Le Maire et son équipe municipale ont donc sans tarder lancé le chantier d'envergure pour aménager le flanc de la Montagnette, créer un réseau pluvial, des fontaines, un jardin du souvenir, une piste d'accès et des circulations pour les personnes à mobilité réduite et installer enfin 51 caveaux afin d'agrandir le site actuel en prévoyant une réserve pour une future extension si nécessaire de 17 caveaux. Lors de l'inauguration de cette réalisation qui aura nécessité dix mois de travaux, il n'a pas manqué de remercier les partenaires institutionnels dont Corinne Chabaud, vice-présidente du Département des Bouches du Rhône, représentant Martine Vassal, qui a fortement soutenu ce projet d'un montant total de 651.000 euros HT à hauteur à 41% et l'Etat qui a financé 13% de l'ensemble. Les caveaux seront mis à l'accession à partir du 1^{er} janvier 2024.



Des travaux de rénovation importants sur le bâtiment de la Poste

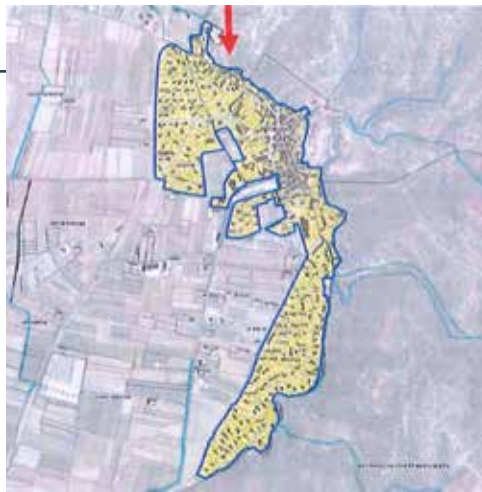


Poursuivant son objectif de création de logements à destination de ses administrés, la commune a repris possession du logement situé au-dessus du local de la poste. Cet immeuble de belle facture nécessitait des travaux de rénovation importants. La première tranche a débuté en septembre et consiste à refaire la toiture et rénover la façade. Soucieuse de proposer des habitations qui respectent les labels d'isolation énergétique, la municipalité a commandé une isolation renforcée en toiture sous pente. De même, l'ensemble des menuiseries extérieures sont remplacées. Cette obligation est du reste imposée par le conseil départemental qui subventionne cette réalisation à hauteur de 70 %, soit une aide de 40 250 € pour un montant de travaux de 57 500 € HT.

Une seconde tranche débutera prochainement afin d'effectuer les travaux de second oeuvre nécessaires à rendre habitable le logement.



Une zone d'aménagement différée à Boulbon



■ Périmètre de la zone d'aménagement différée : village de Boulbon

En date du 25 juillet 2023, le Préfet des Bouches du Rhône a signé un arrêté préfectoral portant la création d'une zone d'aménagement différée (ZAD) sur le village de Boulbon. Cette zone correspond au secteur de projet du village afin de réaliser des logements locatifs à loyer modéré à usage de résidence principale et de créer ou maintenir les commerces de proximité. La commune est désignée comme titulaire du droit de préemption dans ce périmètre.

De quoi parle-t-on ?

Une ZAD est un outil d'urbanisme qui permet à une commune de bénéficier d'un droit de préemption pour s'assurer d'une maîtrise foncière de terrains où il est prévu à terme un projet d'aménagement. Nous ne disposons pas jusqu'alors d'un droit de préemption dans la mesure où il n'existe pas de document d'urbanisme à Boulbon.

Ce droit très encadré est délivré par le préfet et pour une durée de six années. Il a également comme intérêt d'éviter que l'annonce d'un projet provoque une hausse des valeurs foncières.

Quel est son champ d'application ?

La ZAD s'applique sur l'ensemble du centre du village (cf carte ci-dessus) et est limitée à certaines actions ou opérations d'aménagement comme, par exemple, le maintien ou l'accueil d'activités économiques, permettre le renouvellement urbain, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non...

La décision de préemption doit être motivée et l'avis du service des domaines doit être recueilli.

Ainsi, la commune pourra se saisir d'opportunités qui se présenteront dans la mesure où elles seront en adéquation avec le développement que nous souhaitons.

Opération façades : valoriser notre patrimoine ancien



Préserver et valoriser le patrimoine bâti du centre ancien, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants, c'est dans cet objectif que notre commune a décidé dès 2019 de mettre en place une campagne d'aide au ravalement de façades par l'octroi de subventions aux particuliers. Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône a en effet décidé à cette époque de participer au financement des aides allouées à hauteur de 50% du montant TTC des travaux éligibles et 70% de la part communale est pris en charge par le Conseil

départemental.

Cette aide doit s'inscrire dans un cadre réglementaire départemental défini avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône et représenter pour le particulier un montant minimum de 50% du montant des travaux dans la limite d'un coût plafond au m2 (200€/m2 pouvant être porté à 300€/m2 selon la complexité technique de la rénovation).

Notre premier dossier est arrivé à son terme dans le centre ancien.

Enfouissement des lignes

Avenue de la Montagnette

Lors du précédent bulletin municipal, nous faisons état de l'enfouissement des lignes électriques avenue de la montagnette. Le calendrier initial annonçait la fin des travaux pour septembre... C'était sans compter sur un retard de la livraison du transformateur qui sera installé devant le garage de J. Surribas. Prévues pour juin... 2023, il sera livré (nous l'espérons) vers le 15 décembre 2023...

Ainsi, nous continuerons à voir les fourreaux et autres barrières de chantier pendant quelques temps encore.



Des travaux de voirie très attendus

Des travaux de voirie (busage, surfacage, élargissement et nouvelles zones de croisements) ont été réalisés afin d'améliorer la circulation et les croisements sur les routes suivantes : Chemin de la clapière, chemin du patis, chemin du pigeonier, chemin de la pointue à la déchetterie.

Ainsi, la vie des usagers en est facilitée qu'ils soient résidents, touristes, agriculteurs...

Réalisés par la société Colas, et subventionnés par le conseil départemental, certains de ces travaux étaient demandés depuis de nombreuses années. Nous les avons réalisés...



De nouveaux panneaux

Depuis le mois de septembre, nous avons installé des panneaux informant de la présence fréquente de cavaliers et de chevaux depuis le chemin du Pont d'Or jusqu'aux Cantarelles. Nous avons ainsi répondu à la demande de plusieurs riverains dans le but de prévenir et de sécuriser cette zone particulièrement dense en équidés.



Vers la création d'un comité de jumelage

Le jumelage est la rencontre de deux communes qui entendent s'associer pour agir dans une perspective internationale, pour confronter leurs problèmes, partager des activités, s'enrichir mutuellement et développer des liens d'amitié de plus en plus étroits. Les jumelages peuvent se créer entre villages, agglomérations, provinces ... Le jumelage nécessite une participation active des citoyens.

Si les démarches sont très encadrées, la commune choisit néanmoins librement son ou ses partenaires. En principe, la commune oriente ses choix en fonction de certains critères communs : taille de la commune, équipements publics, infrastructures, géographie, projets de territoire, vie associative, culturelle, éducative sur le territoire...

Pour cela, chaque commune doit constituer une équipe composée d'une commission municipale (employés et/ou élus) mais aussi d'une structure d'animation qui est, le plus souvent, une association composée d'un bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) et de membres.

Les habitants du village qui souhaitent participer à cette aventure peuvent nous le faire savoir en faisant acte de candidature par email à l'adresse : accueil@mairie-boulbon.fr ou par courrier envoyé en Mairie et en mentionnant JUMELAGE dans l'objet de leur correspondance.

Comme de nombreuses communes proches de notre territoire (Barbentane, Graveson, Châteaurenard, St Rémy de Provence, Tarascon, ...), c'est dans cette perspective que le Maire a rencontré cet été à Tula, village de Sardaigne que de nombreux boubonnais connaissent très bien, son homologue italien Andrea Becca afin d'évoquer avec lui la possibilité d'un rapprochement entre les deux communes. A noter également qu'au mois de septembre, sept boubonnaises et boubonnais en vacances en Sardaigne ont pu également découvrir Tula et ont été reçus chaleureusement.

L'aventure européenne de Marie Gouin



C'est une magnifique aventure que vient de vivre la jeune boubonnaise Marie Gouin avec sa cousine Laura Bessoudo. A tout juste 20 ans, les deux étudiantes ont embarqué durant l'été dans le kangoo de leur mamie direction l'Europe pour un parcours emballant entre Italie et Croatie. Sans véritables plans ni adresses mais avec l'envie d'ouvrir grands les yeux sur des paysages inconnus, elles ont roulé sur des milliers de kilomètres,

dormi dans leur voiture et ravi les nombreux abonnés de leur page facebook en postant des photos de leur périple notamment passé par Vérone, Split, Zagreb, Dubrovnik, Murano ou Venise avant de rentrer à Boulbon. Les voyages forment la jeunesse, ils peuvent aussi l'embellir !

Un film Netflix tourné à Boulbon



Les caméras d'un film allemand se sont posées pour trois jours de tournage à Boulbon début octobre. Devant le Café du Commerce ou sur la place de la mairie, acteurs et techniciens ont "mis en boîte" plusieurs scènes que l'on pourra retrouver d'ici une année sur le petit écran. Intitulé en français "les Jeux sont faits", le film sera visible sur Netflix.



Matteo Durbesson à l'honneur

Toutes nos félicitations à Matteo Durbesson, jeune boubonnais passionné de traditions et de taureaux, pour sa médaille du mérite départemental de gardian amateur reçue fin septembre à Aramon.

Boulbon labellisé Ciéuta Mistralenco

Obtenir le label " Ciéuta Mistralenco / Cité Mistralienne", c'est célébrer une identité, c'est mettre en avant notre culture provençale, c'est faire rayonner une langue et plus que tout transmettre ces valeurs aux générations futures. C'est cette ambition que nous avons souhaité réaliser afin de revendiquer notre appartenance forte à cette tradition qui fait notre fierté. Un travail mené tambour battant qui nous a permis, le 15 juillet dernier, de devenir la seconde commune des Bouches-du-Rhône, après Saint-Etienne du Grès, à signer cette charte suivi depuis par Mouriès et Tarascon !



Cette superbe manifestation partagée par plus de 200 personnes nous a notamment permis d'accueillir de nombreuses personnalités devant notre mairie dont le Capoulié Dóu Felibrige Paulin Reynard, la Reine d'Arles Camille Hoteman Moya et sa demoiselle d'honneur Clémence Fabre, les félibres Sabine Mistral et le boulbonnais Etienne Buravand avec sa femme Annie, des groupes de tradition, des Arlésiennes de l'Escolo Bourbounenco de Jo Jourdes et Isabelle Kihl, Bandura, la Ribambelle, le Moulin de Bretoule, les hommes de notre *Sant-Aloi* avec leurs chevaux harnachés aux couleurs bleu roi et blanche et les gardians ainsi que les Maires et élus amis de Maillane, Eyragues, Saint-Pierre de Mezoargues, Saint-Etienne du Grès, Tarascon, Graveson et Arles.



Cette matinée qui fera date dans l'histoire boulbonnaise s'est poursuivie par le dévoilement d'une plaque donnant le nom de Frédéric Mistral à la maison des associations afin d'affirmer encore plus fortement et de façon très visible notre appartenance à notre belle Provence. Osco



NOUVEAU COMMERCE

Ouverture du restaurant Gio

au Colombier

L'ancien restaurant la Garrigue de la zone du Colombier a repris vie depuis la rentrée de septembre ! Sous l'impulsion de deux jeunes boulbonnais Megan Fourrier et Anthony Giordano, et après de nombreux aménagements, il est devenu le "Restaurant Gio" et propose tous les midis de la semaine une belle carte qui a déjà fidélisé une clientèle nombreuse. Nous leur souhaitons une grande réussite.

> Restaurant Gio, ZAC du Colombier
76 impasse de la garrigue, Boulbon.
Ouvert du lundi au vendredi midi.



IMPÔTS

Taxes foncières et d'habitation

Les feuilles d'imposition des taxes foncières et d'habitation (pour les résidences secondaires) ont été distribuées début septembre. Beaucoup s'interrogent sur l'augmentation de 7 % de ces taxes alors que le taux communal n'a pas évolué. La cause se nomme la "valeur locative cadastrale". Sans souhaiter entrer dans des explications trop techniques, retenons que l'administration fiscale prend comme base pour le calcul desdites taxes, la "valeur locative cadastrale" de l'immeuble imposé. Concrètement, la valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Or, cette valeur est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 ! (source : impots.gouv.fr) Elle n'a été modifiée qu'assez rarement depuis. En 2023, l'administration fiscale a décidé de relever la valeur locative cadastrale de tous les immeubles de 7 %. Il en découle une augmentation de 7 % des taxes foncières et d'habitation pour cette année. Cette réévaluation devrait se répéter dans les années à venir afin de rattraper le retard accumulé depuis toutes ces années.

La belle saison des Estivales



L'espace culturel Sainte Anne a accueilli aussi la diversité avec des artistes aux talents multiples. Le marché des créateurs a été ambiancé avec la musique venue du groupe Jarava et leurs chants étonnants des Balkans grâce au co-financement du Département 13. Ce cru 2023 a été encore une belle réussite grâce à tous. Le chœur Amis voix ainsi que la chorale de Rognonas ont chanté avec tout leur cœur pour le plaisir de tous au Parc Prosper Gilles. La balade musicale des élèves du conservatoire d'Arles, avec le concert au parc, nous a permis d'effectuer une très agréable déambulation musicale tout l'après-midi du dimanche 24 septembre.



Avec la fin de l'été, se clôture la saison des Estivales. Les concerts ont ponctué nos soirées du samedi ou celles des food trucks le dimanche soir, le dernier rendez-vous étant le 1er octobre en se disant à l'année prochaine !

Chacun a pu trouver son bonheur avec une programmation qui se voulait riche et variée, des styles et des voix différentes à chaque fois. Il y en a eu pour tous les goûts.



Nous nous attachons en effet à vous faire découvrir des artistes talentueux, locaux ou de notre territoire.

Enfin, nous avons débuté l'automne avec le spectacle annuel pour les enfants (financement Provence en scène), le 7 octobre dernier, avec "Ca c'est déjà une autre histoire" par la compagnie Pieds nus dans les orties.

AGRICULTURE

Boulbon, village pilote du PAT

Une réunion importante s'est déroulée début septembre, en mairie de Boulbon, en présence de plusieurs agriculteurs et arboriculteurs locaux. Notre village ayant été retenu par le PETR du Pays d'Arles pour porter le programme pilote du Projet Alimentaire Territorial des Bouches-du-Rhône sur le renforcement des produits locaux dans les circuits de proximité et les cantines avec Mouriès et Mollèges. Cette rencontre a permis de faire un point sur l'état d'avancement de l'expérimentation comme des modes de commercialisation. En présence notable de Lucien Limousin, vice-président du Département en charge de l'agriculture et des techniciennes du PETR, la réunion a éclairé le soutien de Boulbon pour cette démarche devant permettre aux consommateurs d'accéder davantage aux produits locaux de qualité et à nos producteurs de mieux vivre de leur activité.

À noter : Boulbon participe cette année au défi "cantines durables du Pays d'Arles"



>> Lutte contre la grêle : Plusieurs agriculteurs boubonnais ont saisi la commune pour étudier de l'implantation sur le territoire de canons pour lutter contre la grêle. Dans ce sens, la mairie a reçu une entreprise spécialisée et étudie actuellement la faisabilité d'une telle réalisation.

Un marché des créateurs au top

Dans une saison estivale bien remplie, la nouvelle édition du marché des créateurs, fin juillet, a fait briller l'art sous toutes ses formes sur la place Gilles Léontin. Avec un beau succès populaire, une trentaine d'exposants au rendez-vous et une organisation remarquable portée par notre agent Amandine Fabre, la manifestation a fait rayonner un peu plus fort notre village.



Un nouveau défibrillateur

Un nouveau défibrillateur a été installé sur le mur extérieur de la bibliothèque, côté place Centre Culturel Sainte Anne. Cet équipement, d'un coût de 1713,75€ HT est subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 60%. Il vient se rajouter aux autres défibrillateurs déjà installés au niveau du groupe scolaire, de la salle Jacques Buravand et du foyer de la Montagnette.



Des réunions dans les quartiers pour venir à la rencontre de nos concitoyens

Dans cette volonté d'être au plus près des boulbonnais, de leur présenter notre projet pour le village, les réalisations comme les actions à venir, les écouter surtout dans leurs problématiques au quotidien et leur apporter des éléments de réponse, nous venons d'organiser cinq réunions dans les quartiers qui ont suscité un fort intérêt. Depuis un premier rendez-vous chez Gio Restaurant pour la Zac du Colombier, à l'école maternelle pour le Breuil, sous le hangar de Patrick Poussin pour les extérieurs, chez Gérard Pellen pour les Bouisses-Grès-Cantarelle et enfin à la salle Jacques Buravand pour le centre-village, ce sont au total près de 300 personnes qui ont répondu à notre invitation.



■ Réunion de quartier "Breuil"



■ Réunion de quartier "Colombier"



■ Réunion de quartier du "chemin du Pigeonnier, maison basse et route de Saint-Pierre de Mézoargues"



■ Réunion de quartier "Les Bouisses-Grès-Cantarelle"

Partout, les échanges furent intéressants qu'ils abordent le village de façon générale ou plus spécifiquement le quartier visité. Et partout, le Maire et ses élus ont pris bonne note des points relevés. Toutes ces réunions feront ensuite l'objet d'un travail en mairie avec les services municipaux concernés. L'équipe municipale reviendra présenter en 2025 les actions menées.

Deuxième matinée des nouveaux arrivants

C'est pour accueillir du mieux possible les nouveaux habitants de l'année à Boulbon que la mairie a organisé, pour la seconde année consécutive, une matinée qui leur est entièrement consacrée le 9 septembre dernier. Reçus par le Maire, ils ont pu déambuler dans l'hôtel de ville et se familiariser avec les lieux et trouver leurs repères. Une manifestation conviviale où chacun a pu s'exprimer sur le village et repartir avec de nombreux documents.



Bon anniversaire à notre centenaire



Le Maire et sa 1ère Adjointe Renée Amy se sont déplacés, mi-septembre, au domicile de la deuxième centenaire du village Mme Marie-Jeanne Biagetti, née Bayol, afin de célébrer son anniversaire et lui offrir un joli bouquet au nom de la municipalité. Il fait bon vivre à Boulbon !

Un budget 2022 maîtrisé

>> LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :

Les produits de fonctionnement hors opération d'ordre et reprise du résultat 2022 s'établissent à 1 957 047.68 €.

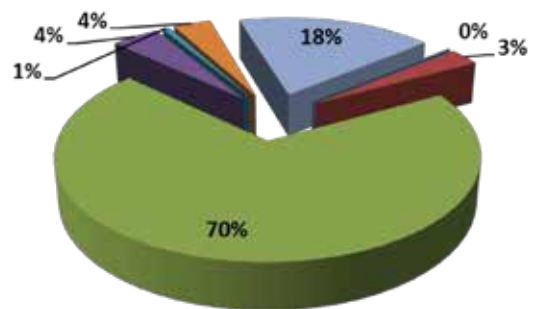
L'évolution des produits de fonctionnement est la suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Chapitre	CA 2022
	Atténuation de charges	5 057.26 €
	Produits des services, domaine et ventes divers	69 232.50 €
	Impôts et taxes	1 676 718.23 €
	Dotations, subventions et participations	106 800.56 €
	Autres produits de gestion courante	14 857.80 €
	Produits exceptionnels	84 381.33 €
	Excédent reporté	439 513.18 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 396 560.86 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES = 2 396 560.86 €

- Atténuation de charges : 5 057.26 €
- Produits des services, domaine et ventes divers : 69 232.50 €
- Impôts et taxes : 1 676 718.23 €
- Dotations, subventions et participations : 106 800.56 €
- Autres produits de gestion courante : 14 857.80 €
- Produits exceptionnels : 84 381.33 €
- Excédent reporté : 439 513.18 €



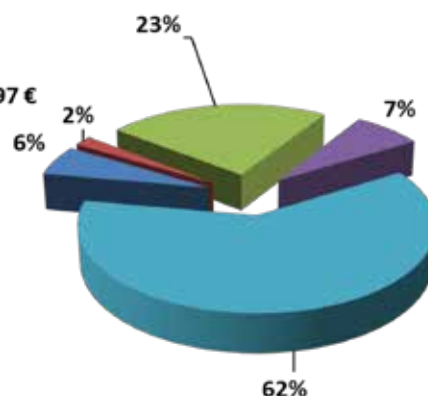
>> SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) :	106 144.97 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 000.00 €
13	Subventions d'investissement reçues :	427 616.12 €
040	Opérations d'ordre entre sections :	132 823.87 €
001	Excédent reporté :	1 121 630.89 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 823 215.85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES = 1 823 215.85 €

- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) : 106 144.97 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 35 000.00 €
- Subventions d'investissement reçues : 427 616.12 €
- Opérations d'ordre entre sections : 132 823.87 €
- Excédent reporté : 1 121 630.89 €



>> LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

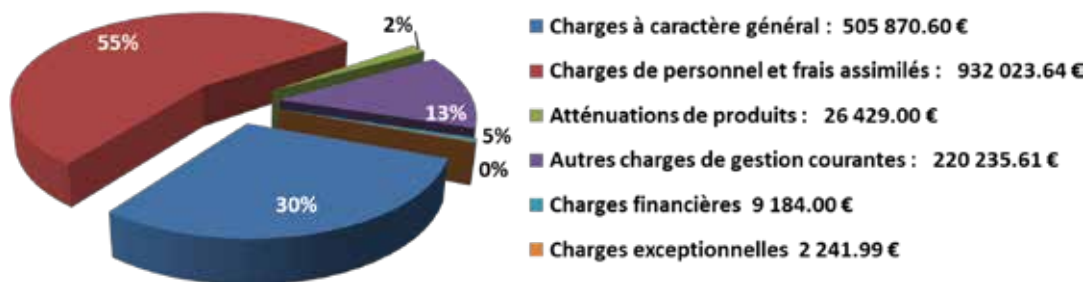
Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors opérations d'ordre sont de 1 695 984.84 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CA 2022

011	Charges à caractère général :	505 870.60 €
012	Charges de personnel et frais assimilés :	932 023.64 €
014	Atténuations de produits :	26 429.00 €
65	Autres charges de gestion courantes :	220 235.61 €
66	Charges financières	9 184.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 241.99 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 695 984.84 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES = 1 695 984.84 €

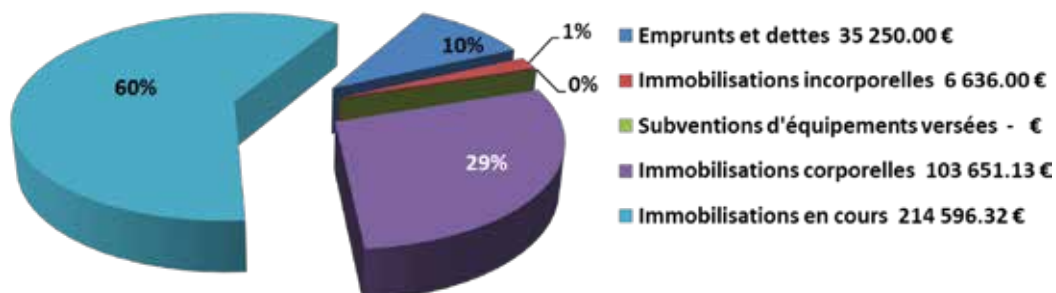


>> SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

16	Emprunts et dettes	35 250.00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 636.00 €
204	Subventions d'équipements versées	- €
21	Immobilisations corporelles	103 651.13 €
23	Immobilisations en cours	214 596.32 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	360 133.45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES = 360 133.45 €

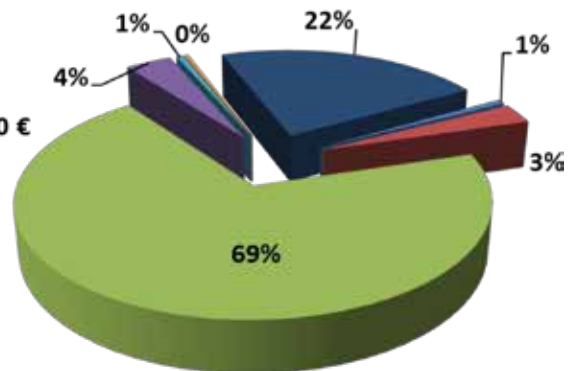


Un budget volontaire pour 2023

>> LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES = 2 396 780.00 €

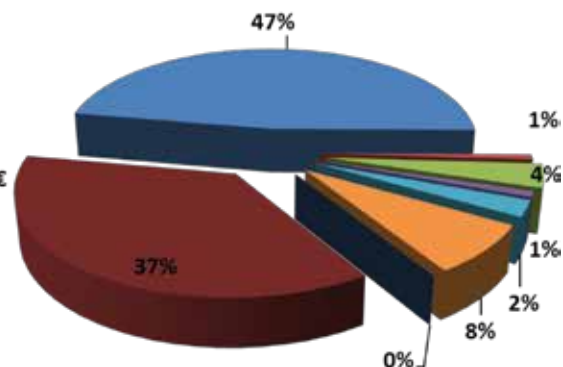
- 013 Atténuation de charges : 16 700.00 €
- 70 Produits des services, domaine et ventes divers : 71 310.00 €
- 73 Impôts et taxes : 1 662 015.00 €
- 74 Dotations, subventions et participations : 91 902.00 €
- 75 Autres produits de gestion courante : 14 100.00 €
- 77 Produits exceptionnels : 8 000.85 €
- 002 Excédent reporté : 532 752.15 €



>> SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES = 3 973 763.00 €

- 13 Subventions d'investissement reçues : 1 886 760.00 €
- 23 Immobilisations en cours : 30 000.00 €
- 10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) : 150 934.00 €
- 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 35 000.00 €
- 27 Autres immobilisations financières : 103 000.00 €
- 024 Produits de cessions : 310 986.60 €
- 040 Opération ordre transfert entre sections : 0.00 €
- 001 Excédent reporté : 1 463 082.40 €



NB : les budgets doivent être équilibrés entre recettes et dépenses en fonctionnement et investissement.

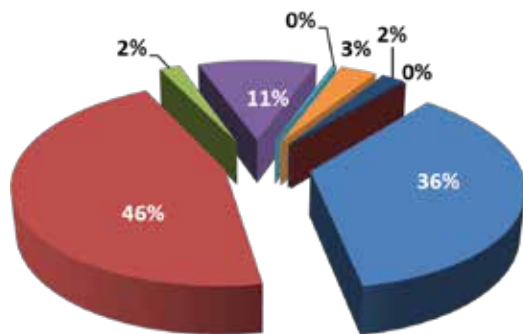
Nos projets de mandature

Les prévisions pour les principales réalisations de la commune :

- L'extension du cimetière ✓
- Le chemin d'accès nord au nouveau cimetière ✓
- L'aménagement des arènes (*en cours*)
- La sécurisation et l'aménagement du city park (*en cours*)
- La dernière tranche de la rénovation des vitraux à l'Eglise St Joseph ✓
- La réfection de divers chemins (clapière, patis, ...) ✓
- Mise en place de zone d'élargissement de sécurité chemins du pigeonier et de la pointue ✓
- Réhabilitation de la maison de la Gardette (*pas commencée*)

>> LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

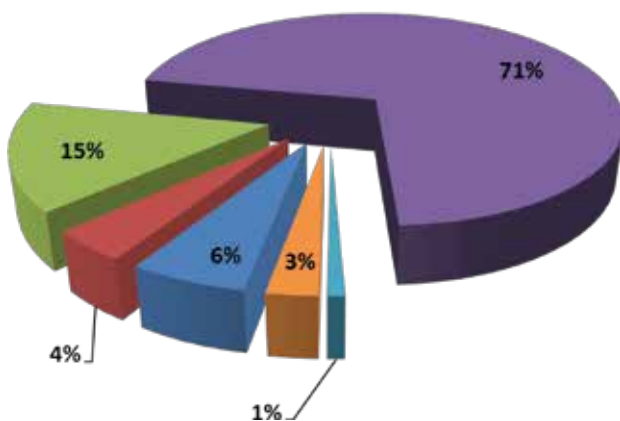
SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉPENSES = 2 396 780.00 €



■ 011 Charges à caractère général	: 864 850.00 €
■ 012 Charges de personnel et frais assimilés	: 1 091 180.00 €
■ 014 Atténuations de produits	: 45 808.00 €
■ 65 Autres charges de gestion courantes	: 257 490.00 €
■ 66 Charges financières	: 8 610.00 €
■ 67 Charges exceptionnelles	: 78 842.00 €
■ 022 Dépenses imprévues	: 50 000.00 €
■ 042 Opération ordre transfert entre sections	: 0.00 €

>> SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉPENSES = 3 979 763.00 €



■ 204 Subventions d'équipement versées	: 240 000.00 €
■ 20 Immobilisations incorporelles	: 167 750.00 €
■ 21 Immobilisations corporelles	: 601 671.00 €
■ 23 Immobilisations en cours	: 2 832 342.00 €
■ 16 Emprunts et dettes assimilées	: 35 000.00 €
■ 27 Autres immobilisations financières	: 103 000.00 €

- Réhabilitation du bâtiment de la poste (*en cours*)
- Le Plan Local d'Urbanisme (*en cours*)
- Réhabilitation énergétique de l'ensemble Presbytère, ancienne cantine, (*en cours*)
maison saint Christophe, avec création de logements (*en cours*)
- Réhabilitation énergétique de l'ancienne école l'Espelido, avec création de logements (*en cours*)
- L'étude pour la restauration intérieure de la chapelle St Marcellin, et les travaux de cheneaux du bâtiment. (*en cours*)
- L'acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale. ✓
- Sécurisation du Théâtre de Verdure. (*en cours*)

Cette liste n'est pas exhaustive.

2023, une année de Dengue



L'épidémie de dengue, maladie virale transmise par les moustiques tigres, progresse partout notamment en France. Nous n'avons pas été épargnés, puisque 6 cas ont été recensés dans le village. Dès le premier cas avéré, l'Agence Régionale de Santé a déclenché la procédure adaptée et c'est ainsi qu'une équipe d'une dizaine de personnes a enquêté par rencontres, visites et questionnaires afin de recenser ces cas, de connaître les endroits les plus sensibles en vue de la seconde phase qui a consisté à traiter les zones les plus touchées avec un produit agréé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Ainsi, le centre du village a été traité 3 fois, le Breuil 2 fois et le Grès également. La commune a été impliquée sous forme de soutien logistique et c'est ainsi que chaque jour, des contacts avaient lieu avec l'ARS et l'entreprise IED Méditerranée qui

réalisait les traitements. L'accueil que vous avez réservé aux enquêteurs a été particulièrement apprécié.

Pour ceux qui ne les auraient pas encore prises, il reste maintenant à respecter quelques mesures de prévention indiquées dans les dépliants qui vous ont été remis. La mesure la plus efficace à moyen et long terme est la réduction, par chacun, du nombre de gîtes larvaires par la suppression de toutes les réserves d'eau stagnante dans et à proximité des maisons. Vérifiez l'état des gouttières... Portez des manches longues...

Vous l'avez compris, l'objectif de cette lutte anti vectorielle n'est pas d'éradiquer le moustique mais d'en éviter la prolifération et son installation dans des zones où il n'est pas encore implanté...

SOCIAL

Épicerie solidaire



Pour la première fois, Boulbon accueille une épicerie solidaire qui permet à des personnes en situation de précarité de faire leurs courses à un prix symbolique. Le public des épiceries solidaires est essentiellement composé de bénéficiaires des minima sociaux, de "travailleurs pauvres", de familles monoparentales, de retraités, d'intérimaires, d'étudiants sans ressources... Une épicerie solidaire est un lieu qui offre "une aide alimentaire qui n'en a pas l'air" !

Renseignements auprès du CCAS.

>> **Colis de Noël** : Distribution des colis de fin d'année aura lieu le vendredi 15 décembre 2023 de 8h30 à 12h00 à la maison des associations



Visite du Centre de Pilotage Opérationnel



Après un an de fonctionnement, la SAUR a organisé l'inauguration du Centre de Pilotage Opérationnel de Salon de Provence qui gère tout PACA dont ACCM compris. Ce centre gère non seulement tous les moyens humains et matériels à distance mais sait également en temps réel le niveau des nappes phréatiques et leur débit, le fonctionnement des stations de traitement, des stations d'épuration et détecte les fuites... Ses agents suivent les véhicules d'intervention ce qui permet de dérouter un véhicule en cas d'urgence. Certes, l'ACCM possède son propre CPO mais il gère seulement nos six communes. En cas de besoin, le CPO de Salon nous vient en aide. Parmi les ateliers thématiques auxquels nous étions conviés, l'un d'entre eux a retenu mon attention : la REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées). Cette eau peut être utilisée pour l'arrosage agricole mais également pour le nettoyage de la voirie, des containers, des véhicules de service... À l'heure où l'on réfléchit aux économies d'eau potable, savoir qu'il existe des solutions est de bon augure.

Jacques Aufrere, Vice-Président de l'ACCM en charge de l'eau, l'assainissement et l'agriculture

SÉCURITÉ

Un nouveau véhicule pour notre policier municipal

La commune a doté le policier municipal d'un nouveau véhicule flambant neuf pour mener à bien ses missions. Suivant notre volonté de préservation de la planète, nous avons fait le choix d'acquérir un véhicule électrique d'un coût de 27.123 euros subventionné à hauteur de 60% par le Conseil Départemental.



Le Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée Nationale et au Sénat



A l'invitation de Brigitte Devésa, Sénatrice des Bouches du Rhône, les membres de notre Conseil Municipal des Jeunes ont vécu une magnifique expérience, le 25 octobre dernier à Paris, qui restera sans nul doute gravée dans leurs mémoires. Pour leur permettre de découvrir les institutions de notre République, pour les remercier aussi et surtout de leur implication et de leur dynamisme depuis leur élection, le Maire Jérémie Becciu, les élus Renée Amy, Audrey Durbesson,



Jacques Aufrère et Alexandra Solinas ainsi que la directrice générale des services de la mairie Marie-Chantal Noble les ont accompagnés tout au long d'une journée passée d'abord par les couloirs de l'Assemblée Nationale puis du Sénat.

D'une première rencontre surprise avec Martine Vassal, la Présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône, devant le Palais Bourbon, d'une participation aux questions au gouvernement, à des échanges directs avec les autres sénateurs de notre département, Valérie Boyer, Stéphane

Le Rudulier, Guy Benarroche et même des Ministres comme Clément Beaune (Transports), Franck Riester (Relations avec le Parlement) ou Patricia Miralles, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, nos petits boubonnais ont ouvert grand les yeux et posé de nombreuses questions. De quoi motiver plus encore leurs prochaines interventions sur leurs dossiers pour le village.



RUBRIQUE DU CMJ

À la découverte de la faune et de la flore de Boulbon

Nous consacrerons désormais, dans chaque bulletin municipal, la rubrique du CMJ. Aujourd'hui, découverte de la huppe fasciée ! Cet oiseau de la famille des Upipidae, mesure entre 30 et 35 cm, pèse de 50 à 90 gr. Son plumage est caractéristique : tête, poitrine et partie antérieure du manteau sable orangé. Son espérance de vie est de 10 ans environ et il est essentiellement insectivore.

Il est présent sur Boulbon de Mars à Septembre puis migre vers l'Afrique pour des climats plus chauds.



■ Photographie prise dans Boulbon ou ses alentours par Arthur BETTON-DRYBURGH, membre du CMJ



Au fil de nos conseils municipaux

Retrouvez les conseils municipaux depuis le début du mandat.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 MARS 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, LUX Marjorie, FABRE Patrice

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à FROISSART Jany).

ORDRE DU JOUR : Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire - Désignation des différentes commissions communales - Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette - Election des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S - Election des délégués à l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône - Désignation d'un Conseiller Municipal en charge des questions de défense - Nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs - Désignation des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - Détermination du montant des indemnités de fonction à attribuer au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux avec délégation - Conflit en Ukraine : attribution d'une subvention exceptionnelle au FACECO - Contrat groupe d'assurance des risques statutaires - Convention de partenariat culturel avec le département des Bouches-du-Rhône - Création de la réserve communale de sécurité civile de Boulbon - Questions diverses.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 AVRIL

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, LUX Marjorie, FABRE Patrice

Absents excusés : FROISSART Jany (pouvoir donné à AUFRERE Jacques), LUX Marjorie (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard).

ORDRE DU JOUR : Adoption du PV de la séance du 10 mars 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales - Approbation du Compte de Gestion 2021 - Approbation du Compte Administratif 2021- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 - Vote des subventions aux associations- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Etoile Sportive Boulbonnaise - Vote du budget primitif 2022 - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux de proximité pour la réfection du chemin de la Clapière et chemin des Patis - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux de proximité pour la sécurisation et l'aménagement divers au city park - Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réhabilitation du bâtiment de la Gardette - Réaffectation de dossiers de proximité 2018-2019-2021 sur le dossier chemin et parking du nouveau cimetière - Réaffectation du dossier de proximité 2018 AC 9863 sur le dossier travaux à la chapelle Saint-Marcellin - Recrutement de 2 agents contractuels sur des emplois non permanents à temps complet et 1 à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité - Garderie municipale 2022 - Imputation de certains biens en section d'investissement - Approbation de la mise en conformité des statuts d'ACCM - Adhésion au groupement de commandes porté par le syndicat mixte d'énergie du département 13 pour l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique - Désignation des représentants au conseil d'administration et à l'AG des actionnaires de l'Entreprise Publique

Locale Société Publique Locale du Pays d'Arles - Convention pour occupation du domaine public communal - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 MAI 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, LUX Marjorie, FABRE Patrice, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : MOMPEURT Bernard (pouvoir donné à LUX Marjorie).

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 25 avril 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales - Renouvellement du bail pour droits de chasse sur les terrains communaux du 1er avril 2022 au 31 mars 2025 - Règlement intérieur du Conseil Municipal - Demande de subvention pour les arènes - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux de proximité pour la construction d'une halle couverte Place Gilles Léontin - Tranche 1 - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'aide au développement de la Provence numérique pour la mise en place de deux panneaux d'information - Demande de subvention au Conseil Départemental pour la réalisation d'une étude énergétique des bâtiments communaux - Réaffectation dossier de subvention 2018 sur aménagement divers au City Parc - Réaffectation dossier de subvention 2018 sur réhabilitation bâtiment Poste - Réaffectation dossier de subvention 2019 sur cheminement doux - Réaffectation dossier de subvention 2021 sur le chemin et parking du cimetière - Convention de partenariat culturel avec le département - Renouvellement du marché pour les titres restaurant - Opération bol de riz - Garderie Municipale 2022 - Exercice du droit à la formation des élus - Remboursement des frais réels de mission liés aux fonctions électives et de formation des élus - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JUILLET 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, LUX Marjorie.

Absents excusés : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales - Création d'une commission consultative MAPA - Règlement marché public - Décision modificative n°1 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité - Adhésion au Centre d'information pour la prévention des risques majeurs à compter de l'année 2022 - Aide exceptionnelle à l'association BAC (régularisation délibération 67/2021) - Subvention au profit de l'association pour l'abbaye de Frigolet Culture Patrimoine Nature - Subvention au profit de la ligue contre le cancer - Demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux de proximité pour la sécurisation de la falaise - Extinction partielle de l'éclairage public - Charte du bien vivre ensemble - Avenant prêt Un Toit pour Tous - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN

CONSEILS MUNICIPAUX



Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, MOMPEURT Bernard

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), MAFFEI Pascal (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard), LUX Marjorie, FABRE Patrice.

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales - Approbation du rapport CLEECT "gestion des eaux pluviales urbaines" - Modification des statuts du SMED 13 - Convention de mise à disposition avec le SMED 13, pour le poste DP, pour le renforcement du réseau électrique basse tension issue des postes "Clastre et Lône", avenue de la montagnette - Convention de servitude avec le SMED13, type CS06 pour le passage des câbles, pour les travaux de renforcement du réseau électrique basse tension issus des postes Clastre et Lône, avenue de la Montagnette - Convention tripartite Commune/ONF/Entente pour la forêt méditerranéenne - Mise à disposition avec le CCAS - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des travaux de proximité pour la réfection du bâtiment de la Gardette et la remise en état des toitures de l'ancienne école maternelle - Avenant à la convention pour occupation du domaine public communal - Acquisition foncière par acte authentique reçu en la forme administrative - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité article L. 332-23 2 du code général de la fonction publique - Appel à Projet ACTEE / AAP SEQUOIA 3 - FNCCR - Renouvellement du bail commercial de la Poste - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 OCTOBRE 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BURAVAND Valérie (pouvoir donné à FROISSART Jany), AUFRERE Jacques (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à AMY Renée), LUX Marjorie (Pouvoir donné à Bernard MOMPEURT).

Absents : FABRE Patrice.

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022 - Recours à un contrat d'apprentissage - Fixation des tarifs pour les exposants du marché de Noël - Echange Commune/M. Puddu - Création du Conseil Municipal des Jeunes - CMJ - Décision Modificative n°2 - Demande d'autorisation de défrichement - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à Vincent CATILLON), FROISSART Jany, (pouvoir donné à Jacques AUFRERE), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à Gilbert BENEDETTI), LUX Marjorie (Pouvoir donné à Pascal MAFFEI).

Absents : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022 - Marché de travaux pour l'extension du cimetière - Approbation d'une Convention d'exploitation et de vente groupée de bois avec l'Office National des Forêts et reversement des recettes au SIER du PIDAF de la Montagnette - Contrats d'assurance des risques statutaires à compter du 1er janvier 2023 - Prix du repas de la cantine

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

Présents : BECCIU Jérémie Maire,

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, BRISENO Laetitia, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, MOMPEURT

Bernard, MAFFEI Pascal

Absentes excusées : SOLINAS Alexandra (pouvoir donné à AMY Renée), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à Jean- Paul BURAVAND).

Absent : FABRE Patrice

Madame LUX Marjorie, par courrier reçu ce jour, fait part de sa démission

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 10 novembre 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales - Demande d'actualisation de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier - Avenant bail orange/totem - Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public 2021 de la Communauté d'Agglomération ACCM - Echange d'une parcelle communale, F274p, avec une partie de la parcelle F259p appartenant à M. Chalvidal et M. Dupont et situées sur la commune Boulbon au Chef - Modification des horaires pour l'extinction de l'éclairage public - Fixation des tarifs de la salle Jacques Buravand à compter du 1er janvier 2023 - Fixation des tarifs de location de la Maison des Associations à compter du 1er janvier 2023 - Tarifs de location des chaises et des tables à compter du 1er janvier 2023 - Tarifs des droits de place des marchés à compter du 1er janvier 2023 - Tarifs des droits de place des forains à compter du 1er janvier 2023 - Règlement de la cantine et temps périscolaire à compter du 1er janvier 2023 - Délibération portant création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité article L. 332-232 du code général de la fonction publique - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2023

Présents : BECCIU Jérémie : Maire.

AMY Renée, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, PAONE Nathalie, POUSSIN Patrick, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, SCHOENY Michel.

Absents excusés : FROISSART Jany (pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert, CATILLON Vincent (pouvoir donné à AMY Renée), FABRE Patrice (pouvoir donné à MAFFEI Pascal), MOMPEURT Bernard (pouvoir donné à SCHOENY Michel).

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 - Compte-rendu des décisions municipales prises par la Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité Territoriales - Fixation des tarifs de la salle Jacques Buravand - Prorogation de l'aménagement de la forêt communale de Boulbon - Travaux de 1ère urgence sur des terrains incendiés le 14 juillet 2022 - Avance au syndicat intercommunal d'étude et de réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette - Demandes de subventions au conseil départemental pour l'équipement informatique de la mairie et de la cantine scolaire - Demande de subvention au conseil départemental pour l'aménagement et la sécurisation d'un théâtre naturel dans les carrières de Boulbon - Demande de subvention au conseil départemental pour la réalisation de divers travaux à l'église Saint-Joseph - Demande de subvention au conseil départemental pour la désimperméabilisation des cours de l'ancienne école l'Espelido et de l'école des Saules et la création d'un parking à l'Espelido - Demande de subvention au conseil départemental pour la réhabilitation du bâtiment sis 6 Grand'Rue à proximité immédiate de la bibliothèque - Convention de servitude avec le SMED - Echange de parcelles communales avec Fabien Deymier - Opération bol de riz - Exercice 2023 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité - Imputation de certains biens en section d'investissement - Convention d'occupation entre le département et la Commune - Motion pour le soutien des cultures taurines - Demande de labellisation Ciéuta Mistralenco - Subvention exceptionnelle au Comité des Commerçants et des Artisans - Subvention exceptionnelle à l'Association Feng Huang Tao - Demande de Subventions pour la rénovation énergétique de l'Espelido - Demande de Subventions pour les travaux de rénovation de la maison St Christophe et du Presbytère - Demande de Subvention au Fonds Verts pour le remplacement des projecteurs du stade d'honneur et des tennis



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSION Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, PAONE Nathalie, POUSSIN Patrick, SOLINAS Alexandra, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, DEFIANAS Anne-Laure

Absents excusés : BRISENO Laetitia (pouvoir donné à AMY Renée), SCHOENY Michel (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard), SOLINAS Alexandra (pouvoir donné à DURBESSION Audrey)

Absent : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 06 mars 2023 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales - Approbation du Compte de Gestion 2022 - Approbation du Compte Administratif 2022 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Vote des subventions aux associations pour l'année 2023 - Subvention exceptionnelle à l'amicale des forestiers sapeurs - Subvention exceptionnelle à l'association Frigolet culture patrimoine nature - Vote du budget 2023 de la commune - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies - Exercice 2023 - Don financier pour la réserve communale de sécurité civile - AVENANT N°1 - Marché de travaux pour l'extension du cimetière - Lot 1 - Création d'une zone d'aménagement différé - Recrutement d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier - Garderie municipale 2023 - Demande d'aide financière au conseil départemental dans le cadre du dispositif aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence - Convention de mise à disposition de barnums avec la commune de St Pierre de Mézoargues - Convention de mise à disposition du site de la carrière des Bruns pour l'organisation de spectacles en plein air - Adhésion à la fondation du patrimoine - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 MAI 2023

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSION Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valéri, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, PAONE Nathalie, POUSSIN Patrick, SOLINAS Alexandra, DEFIANAS Anne-Laure, MOMPEURT Bernard, SCHOENY Michel

Absents excusés : BRISENO Laetitia (pouvoir donné à AMY Renée), MAFFEI Pascal (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard).

Absent : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Mise en place de la nomenclature M57 abrégé à compter du 1er janvier 2024 - Budget principal de la Commune - Convention de mise à disposition du site de la carrière des Bruns pour l'organisation de spectacles en plein air - Convention de partenariat "voisins vigilants et solidaires" - Adhésion de la commune à l'association Cultures et Patrimoines Camarguais Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco - Avenant 1 - Lot 2 Mobilier funéraire - travaux d'extension du cimetière - Convention de mise à disposition d'un emplacement de stationnement pour l'épicerie solidaire - Convention de partenariat "Désimpermeabilisons les cours d'écoles du Pays d'Arles" - Modification du règlement intérieur de la commande publique - Remboursement des sommes versées pour la location de la salle Jacques Buravand - Demande d'aide financière au conseil départemental au titre d'un contrat départemental de transition écologique pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe et l'ancienne école l'Espelido - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

FROISSART Jany, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent.

PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à FROISSART Jany), DURBESSION Audrey (pouvoir donné à PAONE Nathalie), AUFRERE Jacques (pouvoir donné à BURAVAND Valérie), BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), SCHOENY Michel (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard)

Absent : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2023 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Demande d'aide financière au conseil départemental au titre d'un contrat départemental de transition écologique pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe et l'ancienne école l'Espelido - Demande d'aide financière au conseil départemental dans le cadre du dispositif aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence. Complément au dossier AC 21817 - Demande d'aide financière à la région pour l'opération globale sur la commune de réhabilitation énergétique de logements - Demande de subvention au Conseil Départemental et à la DRAC pour des travaux d'urgence à la chapelle de St Marcellin - Procédure d'alignement - chemin du Breuil - Procédure d'alignement - avenue Charles de Gaulle - Procédure d'alignement - avenue de la Montagnette - Dénomination de la maison des associations - Imputation de certains biens en section d'investissement - Désignation d'un Référent Déontologue pour les élus locaux et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG 13 - Marché de travaux pour la refectio des chemins de la clapière et des patis, et mise en place de zones d'élargissement de sécurité sur le chemin du pigeonier et chemin de la pointue - Convention de mise à disposition du foyer de la montagnette - Questions diverses

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

Présents : BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSION Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, MOMPEURT Bernard, SCHOENY Michel

Absents excusés : PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSION Audrey), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), MAFFEI Pascal (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard)

Absent : FABRE Patrice

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023 - Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables - Avenant N°2 - Lot 1 - extension du cimetière - Demande de financement Leader Pays d'Arles pour des études d'opportunité en vue de réaliser un théâtre de verdure éco-responsable dans la carrière dites "des Bruns" - Décision Modificative N°1 - Désignation d'un membre du conseil municipal pour signer les demandes d'autorisation d'urbanisme de M. Jérémie Becciu - Prix des concessions au cimetière à compter du 1er janvier 2024 - Création d'emplois non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité - Création d'emplois PEC - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement - Redevance d'occupation du domaine public des terrasses de commerce à compter du 1er janvier 2024 - Acquisition de bien vacant et sans maître " Lot sans propriétaire connu du BND cadastré F 80 " - Questions diverses.

Pour mieux vous informer : Toutes les informations importantes, concernant la vie de Boulbon y sont transcrites. Cela permet à chaque habitant d'être parfaitement au courant de toutes les actualités. Pour rappel, l'accueil de la mairie est dotée d'une borne interactive. Ce serveur permet à tout un chacun d'avoir accès aux documents administratifs, publications légales et délibérations.



Groupe majoritaire, “Liste Boulbon, notre village”

Vous informer du mieux possible sur nos actions et sur notre vision pour Boulbon, vous faciliter l'accès à l'information municipale par la mise en place de nouveaux outils, organiser des réunions publiques pour partager des thématiques transversales comme les obligations légales de débroussaillage (OLD), le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) avant, bientôt, le dispositif "voisins vigilants" mais également nous rendre disponibles afin de vous recevoir lors de permanences mensuelles, c'est tout le sens des initiatives que nous avons mises en place depuis notre élection.

C'est dans cet échange direct avec vous, dans cette volonté de communication affirmée que nous plaçons notre action. En faisant le choix de publier trois bulletins municipaux, nous voulons vous tenir au courant tout au long de l'année des réalisations actées et des projets en cours pour le village. Cette publication que nous travaillons avec beaucoup de soins permet en outre à nos associations de profiter d'un large espace pour présenter leur activité.

Pour des demandes plus particulières, et comme il s'y était engagé, le Maire Jérémie Becciu reçoit aussi les boulbonnais qui le désirent lors de permanences chaque dernier samedi matin du mois. C'est l'occasion d'un rendez-vous particulier pour aborder vos demandes ou répondre à vos questionnements. Enfin, c'est dans ce même prolongement, que nous venons de mettre en place les réunions dans les quartiers du village. Cinq précisément viennent d'avoir lieu, réunissant près de 300 personnes, pour écouter, pour échanger et pour trouver des solutions à vos problématiques du quotidien. Sachez que nous sommes pleinement engagés à vous écouter et vous faire participer à nos réflexions ! Nous remercions à cet effet les membres de l'opposition qui ont intégré notre équipe pour travailler sur différents dossiers comme l'extension du cimetière, la désimpermeabilisation de la cour de l'école des Saules ou au sein de la commission d'urbanisme, et qui comme nous, prônent l'apaisement et s'engagent pour l'intérêt général et le mieux vivre dans notre village. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. L'humilité, c'est de savoir écouter...

Groupe majoritaire, Liste "Boulbon notre village"

Groupe d'opposition, Liste “Un nouveau souffle pour Boulbon”

L'équipe municipale administre notre village de Boulbon depuis maintenant 19 mois, vos représentants élus siègent au sein de cette équipe.

Aujourd'hui, il faut reconnaître que certains projets qui étaient déjà engagés se sont réalisés, d'autres sont en cours et demandent une énergie et une volonté sans faille pour arriver à un aboutissement satisfaisant.

Nous désirons que notre village grandisse en harmonie, c'est-à-dire que l'ensemble des élus soient sollicités, ce qui n'est pas le cas. Nous aimerions être consultés, pouvoir apporter notre concours, pouvoir travailler et être impliqués dans toutes les commissions actuelles.

Il est grand temps de “faire société” dans ce monde où l'on ne parle que de rivalité, de conflits, de sectarisme, et de comprendre que nous cherchons à œuvrer pour le bien de la collectivité.

Nous ne souhaitons aucunement entrer dans un conflit stérile. Nous considérons qu'apporter des compétences supplémentaires, le tout dans un climat cordial et apaisé ne peut être que bénéfique pour tous.

Nous espérons être entendus !

Groupe d'opposition, Liste "Un nouveau souffle pour Boulbon"

| La belle vitalité de nos associations

La grande majorité de nos associations a bravé le soleil et des chaleurs caniculaires, début septembre, pour répondre présente au désormais traditionnel du forum de rentrée. L'occasion pour les boubonnais, petits et grands, de découvrir un large choix d'activités à vivre tout au long de l'année sur des thématiques multiples : tradition, culture, patrimoine, sport, santé, protection de notre massif... Derrière les stands, les nombreux bénévoles ont animé cet après-midi dans la bonne humeur. Un grand merci à eux pour leur implication sans faille dans la vie de notre beau village.



Le Maire et ses élus au rendez-vous



Association du ball-trap



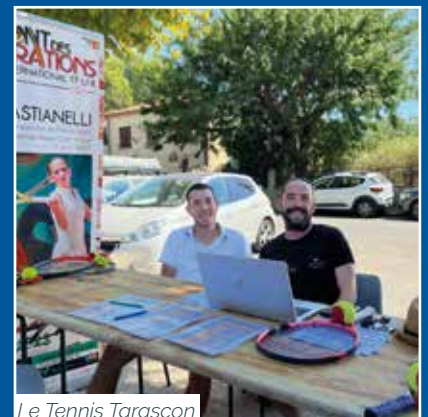
Association des Parents d'Élèves



Danse ta vie



La Boule Boulonnaise



Le Tennis Tarascon



Kas Danses



La réserve communale de sécurité civile



Gym volontaire boubonnaise



Boulbon Château Passion



Feng Huang Tao



Comité des Commerçants et Artisans



Catéchisme



Saint-Julien en Héritage



ES Boulbon



L'Escolo bourbounenco dôu Vèsti



Rêve de livres



Foyer de la Montagnette



Club Taurin Boulbonnais



Les Amis du Vieux-Boulbon



Viens on chante

Une saison bien remplie pour la Saint-Eloi

Comme c'est le cas chaque fin d'année, un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour faire un peu le point sur cette saison qui vient de s'écouler. Une saison encore bien remplie pour notre confrérie ou la dynamique et la convivialité prédominante. En point d'orgue, notre fête de la fin août où la pluie avait décidé de s'inviter. Mais qu'importe, nous avons fait au mieux pour nous adapter, pour rester dans l'esprit de la fête tout en essayant que tout cela se passe en toute sécurité. Et même si nous avons dû annuler nos sorties sous le porche du dimanche, l'essentiel, je pense, a été préservé. Toute cette semaine de fête, nous avons pu faire partager à nos prieurs Sandra et Julien Bourdet et Marion et Loïc Deroudille toutes les émotions que suscite cette tradition ancestrale. Émotions qui ont également été partagées par nos jeunes capitaines, Mattéo Changeat et Fabio Oréglià. Des prieurs et des capitaines encore très investis et que nous remercions. Cette fête,



nous essayons également de la faire partager à tous les Boulbonnais et à toutes les Boulbonnaises, pendant

le week-end, mais également durant la semaine qui précède la fête avec notre tournée des tortillades, ou nous venons taper à votre porte pour vous solliciter bien sûr, mais également pour vous amener un peu de cet esprit de fête et essayer de vous faire partager notre passion pour cette tradition porteuse de tellement de choses. Plus spécialement de notre passé rural, religieux et de notre attachement à notre pays et à sa culture. Je tiens d'ailleurs à remercier tout le village qui nous réserve, dans sa grande majorité, un accueil chaleureux et généreux, malgré le contexte actuel, ce qui nous permet de financer en grande partie les frais d'une telle organisation. Cet argent, la confrérie l'utilise également pour restaurer son patrimoine. Cette année, en effet, nous avons fait restaurer notre bannière après plus de cent ans de bons et loyaux services. Un travail exceptionnel réalisé par des mains expertes de plus en plus délicates à trouver. Un travail long (près de huit mois...) et coûteux que nous avons pu faire réaliser avec l'aide de la paroisse. Nous voilà donc repartis à neuf pour de longues années. Toujours dans le même esprit, c'est notre charrette qui a été démontée et dont une partie (l'essieu et les roues) est actuellement chez un charbonnier situé près de Clermont Ferrand qui doit remettre tout cela en état pour continuer avec un maximum de sécurité notre course un peu folle à travers les rues du village.

En ce qui concerne nos activités hivernales, nous tiendrons notre assemblée générale le samedi 18 novembre.



Assemblée qui verra une partie du bureau actuel et son président ne pas se représenter. En effet, après quatorze années (en deux parties ...), j'avoue aspirer à un peu de repos et l'envie de prendre un peu de recul par rapport aux responsabilités se fait de plus en plus présente. C'est donc un bureau plus jeune et plus dynamique qui aura pour quelques années la charge de porter à bout de bras notre belle tradition et de lui faire traverser un début de vingt et unième siècle pour le moins complexe. Mais nul doute que la foi et la ferveur qui animent ce groupe aura raison des dérives et des incertitudes de la modernité.

Le samedi 2 décembre aura lieu St Eloi d'hiver où une messe viendra célébrer notre saint patron (St Eloi étant fêté le 1er décembre), quant à notre traditionnel loto, c'est début janvier qu'il aura lieu, le samedi 6 janvier exactement, 18h30 à la salle Jacques Buravand. C'est en espérant vous y retrouver nombreux, que je vous souhaite, au nom de la confrérie de St Eloi, de passer de belles fêtes de fin d'année, avec votre famille et tous ceux qui vous sont chers, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024, synonyme de joie et de santé. A bèn lèu.

Jean-Jacques BLANC

Des nouvelles de l'école maternelle les Tilleuls

La rentrée scolaire s'est bien passée à l'école maternelle publique. Nous avons 64 enfants inscrits dans nos trois classes : 20 en petite section, 18 en moyenne section et 26 en grande section.

Nous continuons les projets entamés les années précédentes qui entrent dans le programme de notre projet d'école d'ouverture sur le monde culturel et le spectacle vivant à savoir :

- Une nouvelle sortie à l'Opéra d'Avignon leur fera découvrir le monde de la musique classique jouée sur scène par l'orchestre de l'Opéra.
- Notre intervenante en danse reviendra cette année encore pour leur dévoiler les secrets de la danse contemporaine.

Un petit spectacle de danse, résultat du travail de l'année, sera présenté aux familles en fin d'année scolaire. Nous tenons à remercier l'APE (Association des parents d'élèves) pour son investissement qui nous permet de réaliser financièrement ce projet. Le monde des livres sera représenté par la librairie L'Eau Vive d'Avignon avec laquelle nous organisons une expo-vente de livres et de jeux en novembre.

Nous vous invitons à venir la découvrir ! Nous vous retrouverons dans le prochain bulletin municipal et souhaitons une belle année scolaire aux enfants des deux écoles !

Le franc succès de la fête du club taurin



Notre traditionnelle fête du club taurin, avec cette année le retour de la bodega du club, a connu un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues boire un verre, et toutes celles qui nous ont aidés pour ce beau moment convivial et festif. Cotés taureaux, le vendredi soir la manade Clément a mené la bandido de taureaux neufs de fort belle manière avec du joli bétail ; malheureusement pour nous, le samedi matin, la pluie s'est invitée et nous avons dû annuler notre si belle abrivado à l'ancienne. Les plus courageux qui sont montés aux Bouisses pour le déjeuner, ont apprécié la rouille grauléenne. La bandido du soir a pu être maintenue et menée par la manade Lescot



Le dimanche, c'est de la manade Pla que le départ a eu lieu et nous remercions Vincent et René de nous prêter le lieu pour les déjeuners. Une journée taurine avec abrivado longue le matin et bandido le soir avec la manade Gillet, une journée qui est offerte par tous nos sponsors que l'on ne remerciera jamais assez pour leur soutien financier toute au long de la saison. Pour finir, nous tenons à remercier M. le Maire ainsi que toute l'équipe municipale, tous les employés municipaux pour nous accompagner tout au long de cette fête pour que celle-ci soit une réussite.

Une nouvelle saison a débuté pour l'ESB



C'est avec une cinquantaine de seniors qu'ont repris les entraînements à la mi-août. Avec une équipe réserve fraîchement arrivée en Division 3 et une équipe fanion qui poursuit son chemin en Division 1, les groupes se sont étoffés avec les arrivées de nombreux joueurs et très peu de départs. Preuve que notre club est attractif. La saison s'annonce prometteuse. En catégories jeunes, nous avons eu le plaisir de retrouver nos enfants sur les terrains. Avec une catégorie baby, 2 équipes U6/U7, une équipe U8/U9 et une nouvelle équipe U10/U11, ce n'est pas moins d'une soixantaine d'enfants qui garnit nos effectifs. Grâce à tous nos éducateurs bénévoles, nos jeunes pourront pleinement exercer leur passion chaque semaine sur les terrains. Nous vous donnons rendez-vous pour nos lotos dont le samedi 16 décembre, ainsi que chaque samedi et dimanche au bord du terrain pour supporter et encourager nos maillots bleu et blanc.

Forza ESB



Loto de la chasse

Rendez-vous le samedi 30 décembre à 18h30
à la salle Jacques Buravand : 9 quines et 3 cartons pleins.



Le club de gymnastique volontaire a fêté ses 40 ans



C'est avec joie et émotion que le 31 mars les licenciés anciens et actuels se sont réunis pour une soirée sur le thème des retrouvailles et des souvenirs. La créatrice du club Hélène Roche était présente et avec le bureau nous avons retracé le parcours de ces 40 années. Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont aidées pour mener à bien cette soirée. Cette année sportive s'est bien déroulée, nous avons pu faire toutes les activités proposées autant les cours de gym que l'actimarche et la randonnée, la thalasso du 23 mars à Port Camargue, la sortie vélo de Tarascon à Saint Rémy ainsi que la journée rando des Baux à St Etienne du Grès.

Rappel : Cours de gym lundi et mercredi 18h30-19h30, vendredi 9h-10h ; Acti'March' le mardi de 14h à 15h ; Marche le jeudi de 14 h à 16h

Renseignements : contacter Marylise 06 19 45 08 56 et sur Facebook : Gymnastique Volontaire Boulbon

Danse ta vie à Boulbon



L'association "Danse Ta Vie" qui propose des cours toutes danses a fait sa rentrée le 21 septembre et a eu la joie non seulement de voir revenir les adhérents et adhérentes de l'année dernière mais aussi de voir arriver de nouvelles personnes qui souhaitent découvrir ou perfectionner les pas de rock, danses de salon, danses en ligne, tango, cha-cha, bachata, salsa,

kizomba... Comme à l'accoutumée, nous jalonnerons notre année de soirées réservées aux membres pour pratiquer ce qu'ils ont appris et se retrouver autour d'événements festifs comme le beaujolais nouveau, la galette des rois, la Saint-Patrick... Nous renouvelerons la grande soirée dansante ouverte à tout le monde en mars. Et nous vous y attendrons aussi nombreuses et nombreux que l'année précédente !

Les cours sont dispensés selon 4 ateliers tous les jeudis (hors vacances scolaires) entre 19 h à 22 h à la salle Buravand dans une ambiance gaie, sympathique et bienveillante. Après 2 séances gratuites, on a la possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs ateliers. Les tarifs dépendent du " menu " choisi. Les danses proposées pour ce 1er trimestre sont : bachata, danses en ligne, rock et tango. Quelque soit votre niveau, n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre à tout moment !

Informations et renseignements : Maurice Verdière, 06 77 34 85 93 - Pensez à consulter notre actualité : www.facebook.com/groups/dansetavie.boulbon



Gymnastique douce par la relaxation avec l'association Intuitea

La Gym douce - relaxation présente l'avantage de mettre en mouvement votre corps, stimuler vos muscles et mobiliser vos articulations mais tout en douceur, sans aller jusqu'à la douleur ! Cette discipline vous invite à prendre le temps de bien réaliser des mouvements, au sol, debout ou assis, en conscience, plutôt que rechercher une performance particulière. Les postures sont variées et toujours à la portée de tous. Chaque atelier appuie sur des enchaînements complémentaires s'inspirant des techniques du Yoga, du Qi Gong, des techniques respiratoires (Pranayama Yoga) et de l'auto-massage (Do In).

Rejoignez-nous aux créneaux suivants :

lundi soir à 19h30 et mercredi matin à 9h30.

Infos et renseignements : 06.76.44.67.28

Les rendez-vous du comité des commerçants et artisans



L'année 2023 n'est pas encore terminée et reste toujours sur une bonne dynamique. Une équipe de bénévoles qui continue à proposer des idées, toujours sous la même intention, agir et rendre encore plus perceptible tous nos commerçants et artisans Boulbonnais.

Le CCA a, sur ce deuxième semestre écoulé, connu un succès qui a dépassé les attentes des organisateurs. En effet, en juillet, notre première collaboration avec la boule boulbonnaise, sur un tournoi de pétanque des commerçants et artisans, a fait de cette rencontre, un événement qui deviendra forcément incontournable. Pour exemple, 10 commerçants ont pu être sollicités pour travailler sur cette journée de défi amical. Tournoi remporté par l'équipe de "Les beautés de Sandra", Bravo ! Pour finir l'année, le beaujolais nouveau sera célébré, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 17 novembre pour cette première édition. Dégustation, vente, restauration, soirée musicale, organisé comme toujours en collaboration avec les commerçants adhérents. Le CCA se réjouit de cette belle initiative.

Et suivra en décembre, le calendrier de l'Avent. Enfin, je remercie tous les adhérents de notre comité et je vous rappelle que vous pouvez soutenir les Commerçants et Artisans en privilégiant le local à Boulbon.

Pour adhérer, contacter le Président au 06.25.34.61.01 ou cca.boulbon@gmail.com.

Je vous souhaite une bonne fin d'année !

Le Président, Pascal Maffei

La rentrée du club des aînés ruraux "La Montagnette"



Le mardi 5 septembre, les adhérents du Club de la Montagnette se sont retrouvés pour une journée champêtre dans le parc Prosper Gilles. Lotos - concours de Belote-rami ont repris leur cours.

Une journée souvenir Jean Ferrat à Lablachère a été programmée en octobre ainsi qu'une journée hommage à Edith Piaf à l'étang des Aulnes en novembre. Ensuite, tous les adhérents se retrouveront

pour leur traditionnel repas de Noël, le 12 décembre, dans la salle Jacques Buravand.

Bonne fin d'année 2023 à tous.

La déléguée ES 13 Danielle MAFFEI

Octobre rose au village



Boulbon s'est paré de rose, le 21 octobre dernier, en solidarité avec l'opération nationale de lutte contre le cancer du sein. Sous l'impulsion du club de gymnastique volontaire, des Amis du Vieux Boulbon et de l'association des commerçants, plusieurs dizaines de personnes ont profité d'une balade commentée dans le village avant de rejoindre la salle Jacques Buravand pour effectuer une séance de gym multiactivités, le tout contre une participation au profit de la Ligue contre le cancer.

Le bel été de l'Escolo Bourbounenco dóu Vèsti



L'Escolo Bourbounenco était présente à l'A.G. du Collectif Provence dont elle est membre le 20 mai à Charleval. Le 1er juin, nous avons participé à la Saint-Marcellin, procession des bouteilles unique en Provence et le 6 juin, Isabelle Decouparello de Velout a fait une démonstration de sabrage de rubans. Puis, nous avons travaillé sur le projet de la "Ciéuta mistralenco", label donné par le Félibrige au village de Boulbon : ce label a été décerné le 15 juillet lors d'une belle fête organisée par la mairie, un grand moment pour le village ! Le 30 juillet, Judith Mercier et Chloé Van Gysel, entourées de leurs marraines Sarah Varacallo et Isabelle Kihl, et de Jo, ont pris le ruban bleu marine aux Saintes-Maries de la Mer ; après une messe très recueillie et un défilé jusqu'à la statue de Mireille, les jeunes filles ont pu voir les jeux de gardians dans les arènes avant de se voir décerner le diplôme de "vierginenco". Une journée très émouvante pour elles qui restera gravée dans leurs mémoires !

Le 5 août, des membres de l'Escolo Bourbounenco ont ensuite participé à la messe de Saint-Pierre de Mézoargues suivie de la procession et de la bénédiction du village. Le 27 août, pour la Saint-Eloi et la carreto ramado, de nombreuses jeunes filles et jeunes femmes en costume, membres de l'Escolo Bourbounenco, ont participé à la messe en provençal ; elles ont également défilé aux bras des charretiers, et participé à la procession dans les rues du village. Encore un grand moment de fête pour Boulbon !

Oscó pèr Bourboun, Oscó pèr Prouvènço

PAROISSE

Nouvelles de la paroisse St-Joseph de Boulbon

Cet été, notre paroisse a connu une forte fréquentation de personnes en vacances dans notre région. Elles ont toutes apprécié la qualité de l'accueil et des célébrations animées par les paroissiens et parfois, comme pour la Sant Aloï, par la chorale et nos organistes, Jean-Michel Martinet ou Agnès de Régis. Nous remercions le Père Mathurin Konigui, du diocèse de Natitingou (Bénin), qui a remplacé notre curé pendant sa convalescence en août. La Sant Aloï fut magnifiquement organisée et réussie malgré un temps maussade. A vrai dire, nous avons tellement prié Saint Marcellin pour que le Ciel nous envoie un peu d'eau, que nous étions malgré tout heureux !

A la rentrée, nous avons accueilli deux nouveaux séminaristes en insertion pastorale : Mathieu Petitjean, du diocèse de Verdun, en études à N-D de Vie et Marc de la Motte, du diocèse d'Aix-Arles. Nous retrouvons également un autre séminariste du diocèse, Rémi Souliers, qui est en insertion pour un an à St Martin de Crau. Une jeune de Boulbon, Sixtine Minguella a participé



aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Lisbonne avec un million et demi de jeunes.

La paroisse s'est associée ensuite aux 200 fidèles de Tarascon pour participer à la messe avec le Pape François, le 23 septembre, au stade Vélodrome à Marseille. Ce fut un moment de grande ferveur et de communion avec l'Eglise universelle. Une famille équatorienne de Tarascon eut l'honneur d'être aux côtés du Pape à Notre-Dame de la Garde. Tous sont revenus réconfortés dans leur foi et leur élan de charité envers les plus démunis. Cette année,

nous avons eu la joie de célébrer 11 baptêmes, 5 mariages, 8 premières communions et d'accompagner une dizaine de famille en deuil. Le catéchisme a repris avec une quinzaine d'enfants accueillis par nos catéchistes, Dominique Marty et Marjorie Roland. L'association "Saint Julien en Héritage" poursuit ses projets et la bénédiction de l'extension du cimetière nous a réunis pour communier vivants et morts, dans une même foi. En ces temps difficiles et incertains, les paroissiens se veulent artisans de paix et semeurs d'espérance.

NOVEMBRE

Vendredi 17 novembre à 20h

Salle Jacques Buravand

■ Grande soirée Beaujolais Nouveau

organisé par le Comité des Commerçants et Artisans à la Une soirée animée par le chanteur et guitariste David Rey.

Pour tout renseignement, 06.25.34.61.01

ou cca.boulbon@gmail.com

Samedi 18 à 18h00

Salle Jacques Buravand

■ Loto de l'Association des Parents d'Elèves

Maison des Associations Frédéric Mistral

■ Assemblée générale de la Saint-Eloi

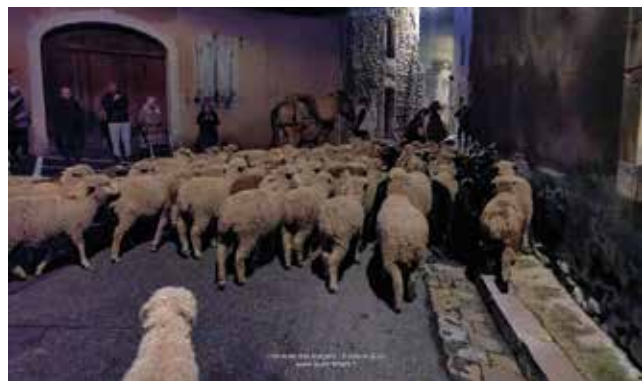
Samedi 25 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto des vétérans

■ Réunion publique "voisins vigilants et solidaires" le 23 novembre à 19h00 - *Salle Jacques Buravand*

Nous vous invitons à la réunion publique sur le dispositif "voisins vigilants et solidaires" au cours de laquelle nous vous informerons sur les modalités d'application de cette plateforme de participation citoyenne permettant de surveiller, de renforcer la sécurité et de s'entraider grâce à un réseau social de voisinage. Au travers de cette adhésion, Boulbon affirme son engagement à lutter contre l'insécurité.



DÉCEMBRE

Vendredi 1^{er} à 18h30*Maison des Associations*

■ Assemblée générale de la gymnastique volontaire

Samedi 2

Salle Jacques Buravand

■ Saint-Eloi d'hiver

Dimanche 3 à 15h00

Église Saint-Joseph

■ Concert de "Li Festijaires"

Samedi 9 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto du Ball Trap

Samedi 16 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto de l'ESB

Samedi 16 et dimanche 17

Place Gilles Léontin

■ Marché de Noël

Dimanche 24 à 17h00

■ Descente des Bergers

à 18h00

■ Messe de Noël



JANVIER

Lundi 1^{er} à 18h30*Salle Jacques Buravand*

■ Loto du Club Taurin Boulbonnais

Samedi 6 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto de la Saint-Eloi

Samedi 13 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto du Club Taurin Boulbonnais



Dimanche 21 à 11h00

■ Vœux du Maire

Vendredi 26

Maison des Associations

■ Assemblée générale de l'Escolo Bourbonnenco Dou Vesti

Samedi 27 à 18h30

Salle Jacques Buravand

■ Loto du CCA



NUMÉROS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

04 90 96 18 41

bibliotheque@mairie-boulbon.fr

Site et catalogue :

bibliothequeboulbon.opac-x.com

Mardi : 9h30-12h et 17h-18h30

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h 17h

Jeudi : 14h - 17h

Samedi : 9h15 - 12h15

CORRESPONDANT LA PROVENCE

Clément Battista :

06 42 46 80 73

clementbattista@hotmail.fr

DÉCHETTERIE

06 74 82 63 33 (ACCM)

Jours et heures d'ouverture

Lundi - mercredi - jeudi

vendredi - samedi : 8h00 - 11h50

13h30 - 16h50

mardi : 8h00 - 11h50

Encombrants : le 1^{er} mardi

du mois.

S'inscrire impérativement au

04 84 76 94 00

Distribution des sacs jaunes en
mairie (*dotation annuelle*)

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

M^{me} Arrault-Viargues Émeline

04 90 18 25 87/06 48 28 30 72

M^{me} Sureau Amandine

06 58 55 65 44

M^{me} Di Cianni-Miralles Nathalie

04 86 32 95 86/06 20 41 43 01

M^{me} Habran-Muziot Béatrice

04 90 43 88 54/07 61 08 56 41

M^{me} Hiolle Aulne

06 52 38 92 24

M^{me} Verdier Christelle

09 83 27 23 85/06 60 02 82 65

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les bureaux de la mairie sont
ouverts du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00.

Bureaux fermés au public

le mercredi après-midi

LE SERVICE URBANISME

reçoit UNIQUEMENT

sur Rendez-vous : 04 90 43 96 32

ou urbanisme@mairie-boulbon.fr

TAXI ROMAIN

06 10 35 06 70

ÉCOLE MATERNELLE DES TILLEULS

04 90 43 95 25

ÉCOLE PRIMAIRE DES SAULES

04 90 43 99 36

C.C.A.S. - QUIÉTUDE 13

(service téléassistance)

en mairie sur RDV :

04 90 43 95 47 ou 06 05 49 51 11

A.D.M.R.

Permanence en mairie

le jeudi de 10h30 à 12h 04 90 91 18 71

C.A.U.E. (Conseil d'Architecture)

Philippe Saunier - sur RDV

en mairie.

ASSISTANTES SOCIALES

M^{me} Laura Bernet

(Conseil Départemental)

sur RDV 04 13 31 03 50

FRANCE RENOV

Permanence Mme VALLES,

conseillère en rénovation

énergétique France Rénov/Territoire

Pays d'Arles le 20/11 matin

et 18/12 matin à ACCM Arles

sur RV au 04 91 57 52 52

francerenov-paysdarles@maregionsud.fr

SUIVI DU DÉBIT DU RHÔNE

vigicrues.ecologie.gouv.fr

ACCM EAUX

04 90 99 52 14

Astreinte en cas de problème en
dehors des heures ouvrables

04 90 99 50 89

ENEDIS DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

09 726 750 13

ACCÈS MASSIF MONTAGNETTE

<http://bpatp.paca-ate.fr>

LA POSTE

04 90 43 96 48

PAROISSE

04 90 91 09 50

Père Michel Savalli

(Presbytère Sainte-Marthe)

MAIRIE DE BOULBON

04 90 43 95 47

accueil@mairie-boulbon.fr

mairie-boulbon.fr

Permanences du Maire

en mairie :

sur RDV le vendredi après-midi

Dernier samedi du mois de 9h à 12h

Services Techniques

04 90 43 96 23

SÉCURITÉ

Police municipale

06 43 49 23 04

Gendarmerie de Graveson

04 32 61 96 40 ou 17

Caserne des Pompiers

04 90 99 59 89 ou 18

SANTÉ

Cabinet dentaire

04 90 43 95 79

Cabinet kinésithérapie

04 90 93 66 28

Infirmières

M^{me} Barone : 06 88 09 52 61

M^{me} Favier : 06 31 47 93 10

M^{me} Viany : 06 08 60 72 75

Cabinet M^{mes} Marie-Paule

Bourguignon et Marianne Maurel

06 03 52 29 28

Médecins

Dr Savoy Ayme Christelle

04 90 43 58 56

Dr Nadal Saskia

04 90 49 54 34 ou Doctolib

Orthophonistes

M^{me} Allio - M^{me} Grapotte

M^{me} Lacroix 09 53 60 72 53

Ostéopathes

Vignaud Laura : 06 23 59 04 78

Simian Delphine : 04 90 18 24 70

Blasco Céline : 06 43 57 08 59

Pharmacie

04 90 43 80 80

Psychologue

Camille Blanc : 06 51 88 49 14